

# REGLEMENT DU JEU-CONCOURS

## Jeu concours Cartes à Gratter

### 1. Organisation

La SARL FRAISE NAIL SHOP au capital de 700000 €, ci-après désignée sous le nom « L'organisatrice », dont le siège social est situé 26 avenue Léon Trinquier 05300 Garde Colombe, immatriculée sous le numéro RCS Gap 889933727, organise un jeu cartes à gratter du 27/10/2024 au 28/10/2024.

**2. Participation :** La participation au jeu "Grattez et Gagnez" est ouverte à toute personne effectuant un achat à notre stand lors du Salon Beauty Profs à Marseille, les 27 et 28 Octobre.

**3. Comment jouer :** Après chaque achat à notre stand, une carte à gratter vous sera remise lors de votre passage à la caisse. Grattez la carte pour découvrir immédiatement si vous avez gagné une carte cadeau à utiliser pour vos futurs achats sur notre site Fraise Nail Shop.

**4. Récompenses :** Les cartes à gratter contiennent diverses récompenses (bons d'achats sur le site [www.fraisenailshop.fr](http://www.fraisenailshop.fr)).

**5. Utilisation des gains :** Les cartes cadeaux gagnées peuvent être utilisées sans restriction pour tout achat sur le site web de Fraise Nail Shop. Les détails spécifiques de chaque carte cadeau, y compris la date d'expiration et les conditions d'utilisation, seront précisés sur chaque carte gagnante.

**6. Conditions générales :** Ce jeu est organisé par Fraise Nail Shop et est soumis à ces règles, lesquelles peuvent être ajustées ou modifiées sans préavis à la discrétion de l'organisateur. La participation au jeu implique l'acceptation entière et sans réserve de ces règles.

**7. Disponibilité :** Les cartes à gratter sont disponibles jusqu'à épuisement des stocks.

**8. Réclamation des gains :** Si vous grattez une carte gagnante, veuillez vous adresser immédiatement à un membre de notre équipe sur le stand pour vérifier votre carte et réclamer votre prix. Notre équipe est là pour vous aider et pour s'assurer que vous recevez votre récompense sans délai.